

Rentrée scolaire 1987. Conférence de Presse du Recteur Daniel Bancel. Vendredi 4 septembre 1987.

Numéro d'inventaire : 2007.01056

Type de document : texte ou document administratif

Éditeur : Rectorat de Rouen (Rouen)

Date de création : 1987

Description : Pochette verte. Couverture souple sans illustration. Tampon d'arrivée du courrier dans le collège Alphonse Allais avec la date du "10 oct. 1987". Liste des 16 fiches contenues dans le dossier sur la troisième de couverture.

Mesures : hauteur : 297 mm ; largeur : 212 mm

Notes : Chiffres de la rentrée 1987 en Haute-Normandie. Politique de formation dans la région.

Mots-clés : Politique de l'éducation

Rectorats

Filière : aucune

Niveau : aucun

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : n.p.

Commentaire pagination : Numéros des fiches en haut à droite.

ill.

Sommaire : Sommaire

MINISTÈRE DE L'EDUCATION NATIONALE



RECTORAT DE ROUEN

RENTREE SCOLAIRE 1987

**Conférence de Presse
du Recteur Daniel Bancel**

Vendredi 4 Septembre 1987

Les bons résultats de l'année 1986-1987 au niveau de l'orientation comme du baccalauréat renforcent la CREDIBILITE d'une politique ambitieuse de formation pour la Haute-Normandie. Politique fondée sur des objectifs clairs visant à la fois une augmentation des taux de scolarisation et une amélioration de la QUALITE de l'enseignement, objectifs affichés à l'aide d'une politique D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION.

Une organisation plus MODERNE et plus ouverte sur l'environnement socio-économique, une réflexion PROSPECTIVE rigoureuse assurent la maîtrise d'une action qui comme toute action éducatrice s'inscrit dans la durée.

Sur ces bases solides, avec la contribution active des personnels de l'Education Nationale l'année scolaire 1987-1988 annonce une nouvelle progression du système éducatif Haut-Normand.

La rentrée scolaire est faite sur la base de toutes les décisions individuelles d'orientation prises en Juin, c'est en effet à travers l'orientation que se réalisent les objectifs, les évolutions du système éducatif.

Les objectifs de l'orientation ont été réalisés :

- développer les poursuites de scolarité,
- favoriser les orientations vers les filières scientifiques et techniques.
- après la cinquième les propositions d'orientation en quatrième de collège ont progressé de 3 % (+ 0,9 % au niveau national) ; si l'on tient compte des quatrièmes technologiques, c'est sept élèves de cinquième sur dix qui sont maintenant orientés dans un cycle pouvant les conduire jusqu'au baccalauréat,
- après la troisième les propositions d'orientation progressent de + 2,8 % (+1,4 % au niveau national),
- près de la moitié des jeunes haut-normands qui ont obtenu un BEP en juin 1987 pourront préparer un baccalauréat (technologique ou professionnel) (un tiers au niveau national),
- à la fin de la seconde les propositions d'orientation progressent pour l'ensemble des premiers de + 0,8 % dont 2,6 % pour les premières scientifiques,
- rappelons les bons résultats du baccalauréat : avec 621 bacheliers supplémentaires la Haute-Normandie progresse de 9 % (3,8 % au niveau national) avec près de 12 % dans les séries scientifiques C et E.

La rentrée 1987 marque une nouvelle progression du système éducatif en Haute-Normandie :

- développement des filières post-baccalauréat par la création de sept nouvelles sections de techniciens supérieurs et de trois classes préparatoires aux grandes écoles permettant d'assurer une progression de 9 % des effectifs. On remarquera que la progression depuis la rentrée 1984-1985 est de 36 %.
- développement du second cycle des lycées avec priorité aux filières scientifiques et techniques.

Pour accueillir ces nouveaux élèves un effort important a été fait à la fois au niveau de la capacité d'accueil avec la création de 83 divisions supplémentaires dont 11 premières scientifiques, mais aussi par l'évolution des pratiques pédagogiques : nouveaux programmes (en seconde) et expériences d'aménagement des cycles d'étude.

- modernisation des filières professionnelles : par la création de 14 sections supplémentaires de baccalauréat professionnel et la modernisation des BEP des secteurs tertiaire et industriel (productique, maintenance). Le bilan des fermetures et des ouvertures de divisions montre la profonde mutation de l'enseignement professionnel.
- le plan de rénovation pédagogique des collèges ainsi que le développement des quatrièmes et troisièmes technologiques se poursuivent à un rythme rapide. 25 collèges entreront en rénovation dans le secteur public et 6 dans le secteur privé. Le nombre des classes de quatrièmes technologiques passera de 47 à 65.
- l'enseignement primaire assurant à chaque élève une formation moderne et équilibrée est l'élément de base de la réussite scolaire. La généralisation des pratiques d'évaluation sera engagée dès la rentrée.

Les projets d'action éducative (P.A.E.), le programme académique d'action culturelle, le développement des ateliers de pratiques artistiques renforceront la dimension culturelle et artistique indispensable à une formation qui veut préparer les citoyens du XXI^{ème} siècle.

Ainsi se poursuit, dans le cadre des instructions ministérielles et de la planification régionale, la réalisation d'objectifs ambitieux de formation visant à la fois l'amélioration des taux de scolarisation et de la qualité de l'enseignement en s'appuyant sur une organisation plus moderne et plus ouverte vers l'environnement économique.

